

# ANNEXE 4

RESIDENCES SUCCESSIVES		VOL. / COL.	
DATE		VOL.	
N°		COL.	
RUES		VOL.	
COMMUNES		COL.	

SPÉCIMEN

**ROYAUME DE BELGIQUE** **MODELE A**

PROVINCE :  
ARRONDISSEMENT :  
COMMUNE :

**ATTESTATION D'IMMATRICULATION**

La présente attestation ne constitue en aucune façon un titre d'identité ou un titre de nationalité.

Elle n'autorise pas son titulaire à exercer une activité lucrative sans l'autorisation du Ministère de l'Emploi et du Travail ou du Ministère des Classes Moyennes.


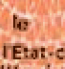


Elle ne vaut qu'accompagnée du document d'identité dont l'intéressé(e) est titulaire.

Délivrée à ..... le .....

Valable jusqu'au .....

Officier de l'Etat-civil  
ou son délégué,

# SPÉCIMEN

N° SURETE PUBLIQUE .		LA DUREE DE VALIDITE EST PROROGEE :	
NOM		jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué, SCEAU
PRENOMS		jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué, SCEAU
ETAT-CIVIL	SEXE	jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué, SCEAU
NE A LE		jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué, SCEAU
NATIONALITE			
PROFESSION			
SIGNATURE DU PORTEUR		jusqu'au	A le L'Officier de l'Etat-civil ou son délégué, SCEAU
PHOTO			
SCEAU			
N° F 0,000,000		N° F 0,000,000	